UIMM
PÔLE FORMATION
Franche-Comté
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

SMMA605

Conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant catégories 1 et 2 CACES® selon la recommandation R.485

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de conduire et d'utiliser des chariots automoteurs de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant dans le respect des règles de sécurité (catégories 1 et 2).

Programme

Formation théorique

- La réglementation et textes de la CRAM,
- Rôle et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des chariots
- Opérations de prise de poste et de fin de poste
- Règles de conduite et consignes de sécurité,
- Identification des principaux facteurs d'accidents,
- Équilibre des charges – plaque de charge,
- Paramètres influant sur la stabilité et le freinage.

Formation pratique

- Opérations de prise de poste et fin de poste,
- Circulation à vide / en charge, en marche avant et en marche arrière,
- Prise, déplacement et dépose d'une charge au sol,
- Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile
- Stocker et déstocker au moins 3 palettes à tous niveaux d'un palettier, Chargement et déchargement d'un véhicule.

Public

Conducteurs débutants ou occasionnels.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

1 mini – 4 maxi

Pré-Requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).
Savoir lire et comprendre le français.
Être âgé de 18 ans minimum.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 3 jours *(21 heures)*

Dates : à définir

Horaires : à définir

Lieu : nous contacter

Coût : nous consulter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique, démonstrations et exercices pratiques.
Un formateur et un testeur.

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.
Utilisation de moyens audiovisuels.
Remise d'un livret de synthèse

Validation et certification

Selon résultat aux tests, remise du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

Code RNCP/RS : **RS5109**
Nom du certificateur : **Caisse Nationale de l'Assurance Maladie**
Date de décision d'enregistrement : **02/03/2020**